

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 31/10/2018 - 14:41

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : M. Julien DAUBELCOUR, 222, Rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://www.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Marché de travaux de fourniture, de pose et de dépose d'un revêtement de sol pour la galerie Jardin du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45432111

Lieu d'exécution et de livraison : 222, Rue de l'université, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Le présent marché non alloti est conclu pour partie à prix global et forfaitaire, détaillé dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), et pour partie à prix unitaires, détaillés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Le montant maximum de la part à commandes est de 100 000 euro(s) HT sur toute la durée du marché. Les bons de commande sont établis sur la base des prix figurant au bordereau des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées, additifs intégrés.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 22 mois à compter de la notification du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 novembre 2018 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-MQB-2653-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Cet avis ne représente qu'un aperçu du marché. Le dossier de consultation est accessible intégralement et gratuitement à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
La présente consultation exige la présentation d'échantillons qui ne peuvent être transmis par voie électronique. Par conséquent et conformément au décret relatif aux marchés publics, les offres peuvent être remises par voie papier et par voie électronique.

DUREE

Le présent marché débute à compter de sa date de notification au titulaire et s'achève à la fin des opérations de démontage complet de l'exposition "A toi appartient le regard et la liaison infinie entre les choses". La durée estimée du marché est de 22 mois, de décembre 2018 à septembre 2020.

QUESTIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

MODIFICATIONS

L'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

VISITE DE SITE

Afin de prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établir les prix en toute connaissance de cause, le candidat devra obligatoirement visiter le site où seront exécutés les travaux, ou attester qu'il a déjà travaillé sur le site ou déjà effectué une visite du site, à savoir la galerie Jardin du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le candidat devra s'inscrire auprès de Madame Anne-Cécile MAINERAY, Chef de projet aménagements muséographiques (anne-cecile.maineray@quaibrantly.fr), pour l'organisation de la visite. La visite sera possible jusque six (6) jours avant la date de remise des offres. Il sera délivré au candidat, un certificat de visite qu'il devra joindre à son offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site existant. Le candidat ayant déjà effectué une visite ou travaillé sur le site de la galerie Jardin pourra fournir une attestation de connaissance du site ou une attestation indiquant qu'il a déjà travaillé sur l'espace sur lequel auront lieu les travaux, et en précisant dans le cadre de quel projet/exposition.

VARIANTES FACULTATIVES

Les variantes facultatives sont autorisées concernant le revêtement de sol souple proposé dans l'offre. Sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, le candidat pourra proposer des solutions techniques comportant des variantes à caractère technique, à condition qu'il s'agisse de propositions au moins aussi performantes que celles du marché. La variante doit également être un revêtement de sol souple, conformément au CCTP. Le candidat pourra notamment proposer des matériaux et des techniques plus résistants et/ou plus durables et/ou plus performants et/ou nécessitant moins de traitements chimiques ou de maintenance. Lorsque le candidat proposera des variantes, il précisera obligatoirement dans l'acte d'engagement, les répercussions sur le prix global et forfaitaire et fournira un état comparatif détaillé précisant les différences de coût entre la solution de base et lesdites variantes. Les variantes seront jugées en fonction des critères mentionnés à l'article 5 du règlement de la consultation.

REMISE D'ECHANTILLON

Un échantillon est à remettre au titre de l'offre : un revêtement de sol souple proposé au titre de l'offre, d'une surface minimale de 30 cm x 30 cm. Dans l'hypothèse où le candidat dépose une variante en plus de l'offre de base, avec un revêtement de sol différent, il doit également remettre un échantillon au titre de la variante, dans les mêmes conditions que pour l'offre de base.

NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre du candidat. Un courriel sera envoyé aux candidats admis à la négociation, à l'adresse que les candidats auront indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte

d'engagement, afin d'en préciser le déroulement.

JUGEMENT DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

- Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100), sous-décomposé comme suit :

1- Sous-critère 1 (35 points) : Le prix forfaitaire, analysé sur la base du total de la DPGF ;

2- Sous-critère 2 (15 points) : Les prix unitaires du BPU, analysés sur la base d'une commande-type ;

- Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique à remettre (notée sur 40 points/100) sous décomposée comme suit :

1- Sous-critère 1 (30 points) : Méthodologie de réalisation des travaux et qualité de l'échantillon présenté ;

2- Sous-critère 2 (10 points) : Composition de l'équipe dédiée au chantier ;

- Critère n°3 : Développement durable (noté sur 10 points/100).

La somme des notes financière, technique et environnementale par candidat donne un total sur 100 points.

L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée sera retenue.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31 octobre 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être

obtenus : Service juridique et des achats, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet :

<https://www.marches->

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=401644&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=401644&orgAcronyme=f5j)

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches->

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=401644&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=401644&orgAcronyme=f5j)

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris

cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, adresse

internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des

recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00,

télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3318206**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris